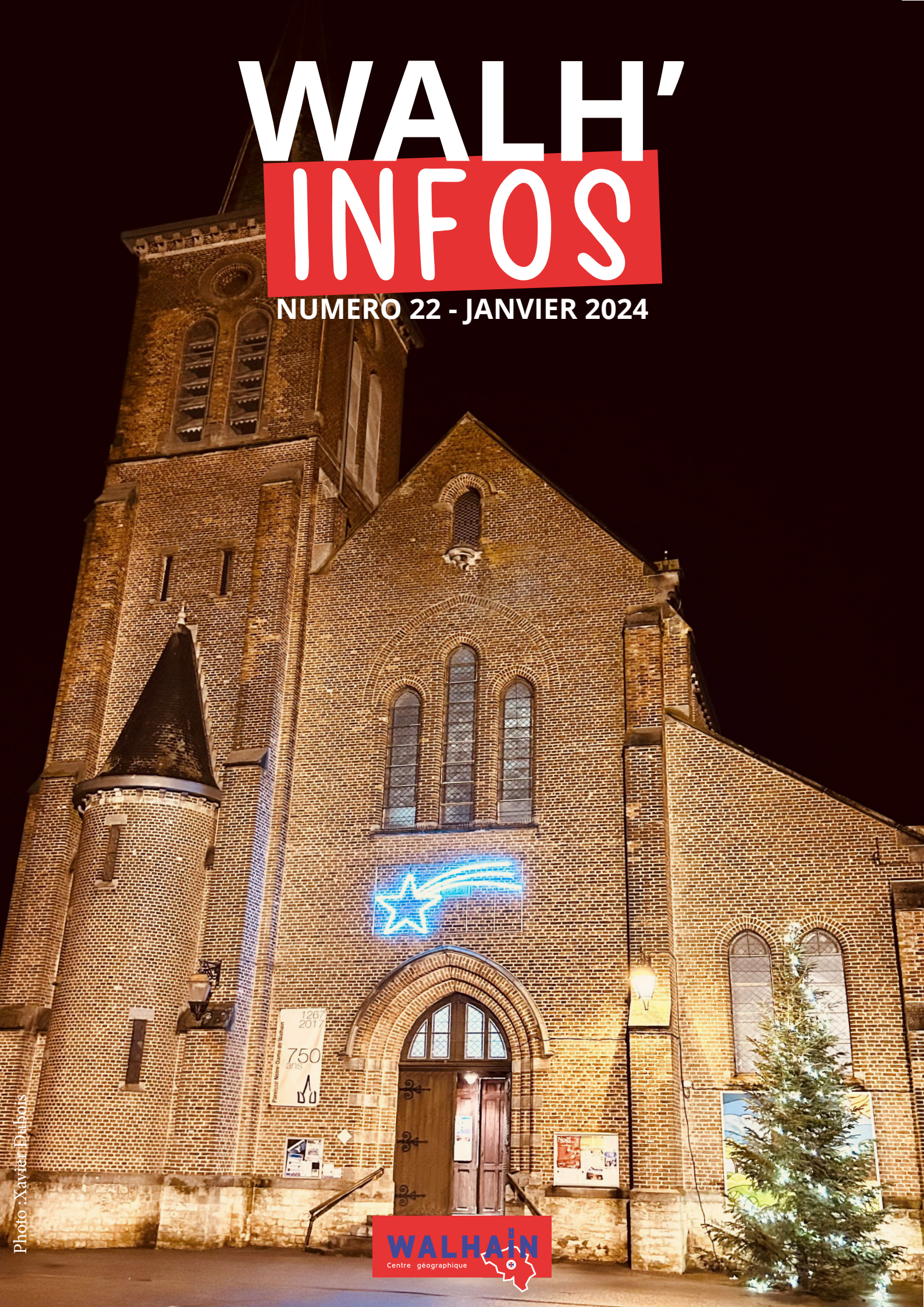


WALH' INFOS

NUMERO 22 - JANVIER 2024

Photo : Xavier Dubois



Janvier

2024

Sommaire

- | | | | |
|----|---|----|--|
| 4 | Échos du Conseil communal | 14 | Noël autour du monde |
| 6 | Budget communal 2024 | 15 | Marché de Noël des écoles communales & « Des hirondelles à Walhain ? » |
| 8 | Prochaines élections | 16 | Pollution lumineuse, la lumière broie du noir (spectacle) |
| 9 | Retour sur l'atelier-débat sur l'habitat des aînés | 17 | Zone d'immersion temporaire au Pré d'Auffe |
| 10 | Cérémonie des mérites sportifs, culturels et du citoyen d'honneur | 18 | Distribution d'arbres à l'occasion de la Journée de l'Arbre |
| 11 | « Je Cours Pour Ma Forme » & « Je Marche Pour Ma Forme » | 20 | Thermographie aérienne |
| 12 | Plaines communales du congé de détente (carnaval) | 21 | Plan trottoirs |
| 13 | Services gratuits proposés par l'ONE | 22 | Agenda |

Facebook : facebook.com/CommuneWalhain

Newsletter : www.walhain.be/newsletter

info@walhain.be - 010/65.56.56

Editeur responsable : Administration communale
Place communale, 1 - 1457 Walhain

WALH'
INFOS

Édito

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de vous adresser, au nom du Collège communal, du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous vous souhaitons beaucoup de joie, de bonheur ainsi qu'une excellente santé.

Nous vous souhaitons également de profiter pleinement de notre magnifique commune, de ses paysages ruraux façonnés par nos agriculteurs et de son environnement, des nombreuses activités organisées par nos comités des fêtes, nos clubs et associations qui font vivre nos villages ainsi que des nombreux services proposés par notre riche réseau de PME et d'indépendants. Nous avons, en effet, beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de l'ensemble de ses services nombreux et variés qui nous permettent de nous épanouir au sein de nos villages et contribuent à notre bien-être.

Ce bien-être, cet épanouissement, nous le devons également à l'ensemble des personnes qui, au jour le jour, sont à votre service, sont à votre écoute, et, par leur travail passionné, entretiennent, améliorent et sécurisent votre quotidien.

Que ce soient nos ouvriers, qui, par tous les temps, entretiennent nos routes, nos espaces verts, gèrent nos cimetières et nos bâtiments. Que ce soient nos aides familiales et aides ménagères du CPAS qui, pour certaines personnes plus ou moins âgées, constituent parfois le seul contact humain pendant une ou plusieurs journées, Que ce soient les membres du Service état-civil / population qui constituent le premier point d'accueil des citoyens et doivent être en mesure de les orienter dans leurs demandes variées. Que ce soient les assistantes sociales du CPAS qui doivent développer une relation de confiance personnalisée avec un public de plus en plus précarisé. Que ce soient nos agents d'entretien qui se dévouent chaque jour pour faire en sorte que nos élèves, que l'ensemble du personnel et les citoyens puissent profiter d'infrastructures propres et accueillantes. Que ce soient l'ensemble du personnel enseignant, nos accueillantes, dans nos garderies et nos plaines communales, le personnel de la crèche qui encadrent, accompagnent et jouent un rôle fondamental dans l'éducation de nos enfants. Que ce soient les membres des services urbanisme, logement, mobilité, environnement qui doivent répondre chaque jour à vos demandes dans un cadre réglementaire évolutif et de plus en plus complexe. Que ce soient notre service animation qui permet, par la gestion de nos salles communales et de l'ensemble de nos événements, d'accueillir les citoyens, nos clubs, nos associations dans des conditions optimales. Que ce soient également les membres de ce que l'on appelle communément « les services supports » qui constituent un maillon essentiel du fonctionnement de notre administration et, sans qui, tous ces services à la population ne pourraient être assurés : le service du personnel, le service des finances, la communication et le secrétariat général. Que ce soient, enfin, nos agents de quartiers et le personnel de notre zone de secours qui veillent, par leur action quotidienne, à garantir le vivre ensemble et la sécurité de notre population.

A toutes ces personnes qui font vivre notre commune au quotidien, nous leur disons merci du fond du cœur !

Belle et heureuse année à toutes et à tous !

Pour le Collège communal,
Xavier Dubois
Bourgmestre

- **Deuxième modification budgétaire du CPAS pour 2023** : celle-ci est impactée par l'augmentation des taux d'intérêts, l'adaptation des dépenses de personnel ainsi que l'augmentation des besoins en matière d'aide aux réfugiés. Cependant, cette modification n'entraîne pas d'augmentation de l'intervention financière de la Commune.
- **Deuxième modification budgétaire de la commune pour 2023** : cette modification est marquée la diminution des dépenses énergétiques ainsi qu'une réduction des dépenses de personnel. Notons également l'augmentation des dépenses extraordinaires d'investissement pour un montant global de 160.638,73 €. L'ordinaire se clôture par un boni global de 900.889,83 €.
- **Gestion des déchets** : suite à l'inflation, les coûts de collecte ont explosé. L'InBW souhaite harmoniser ses pratiques et réduire les frais et, à leur initiative, la fréquence de collecte des déchets sera réduite à une fois toutes les deux semaines à partir du 01/04/2024. Il y aura la possibilité, pour les citoyens, d'acquérir un bac vert sans puce pour les déchets organiques.
- **Accueil extra-scolaire au sein des écoles** : la gestion administrative de l'accueil extrascolaire est très lourde pour les services. Afin de se moderniser et de faciliter le travail des services communaux, il est proposé de passer à un système de badging, simplifiant fortement le processus. Cela permet également de réaliser la facturation du service à la minute et non plus forfaitairement par heure. Dorénavant, la tarif fixé sera de 0,02 €/minute et les parents bénéficieront de la gratuité pour le troisième enfant gardé dans la famille.
- **Règlement des modalités d'occupation des salles communales** : afin de fluidifier la procédure de location des salles communales par les citoyens, certaines règles sont adoptées. Le délai d'introduction des demandes est fixé à 1 mois. En cas d'annulation, une indemnité égale à la moitié de la redevance applicable est due par le bénéficiaire. S'il y a des dégâts locatifs, ceux-ci seront facturés préalablement au remboursement de la caution.
- **Demande de création et de modification de voiries communales dans le cadre du projet de réaménagement de l'espace public du quartier de la gare de Chastre** : cette nouvelle demande est uniquement relative à la création/modification de voirie dans le cadre du projet très important et imposant de la place de la gare de Chastre (103 appartements, 2 surfaces commerciales, 1 crèche, 4 parkings souterrains). Le Conseil communal a remis un avis défavorable. En effet, la demande est finalement similaire à la précédente qui avait déjà fait l'objet d'un refus de la part du Conseil, le report de trafic sur la rue de la Sucrerie est inacceptable et celle-ci est inadaptée au charroi envisagé. La modification du rond-point prévue au PCA est non reprise. L'étude de mobilité sur laquelle s'appuie la demande est obsolète (puisque'elle date de 2011), le projet impliquerait une forte augmentation des eaux de ruissellement vers les voiries proches et il est un fait certain que les nuisances générées par le projet pour les citoyens de Perbais ne sont pas acceptables.
- **Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets « Territoires intelligents/Smart Région »** : en collaboration avec l'Agence du Numérique, une plateforme numérique va se développer permettant aux citoyens ou groupes de citoyens d'inscrire des activités géolocalisées dans une base de données intelligente partagée avec la population. Ce projet sera intégré dans l'application « Walhain en poche ».



SÉANCE PUBLIQUE COMMUNE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Une fois par an, a lieu une séance publique commune réunissant les Conseillers communaux et les Conseillers de l'Action sociale. Lors de ce Conseil commun, une projection de la politique sociale locale est présentée. C'est donc l'occasion pour le CPAS de faire le point sur ses activités et son fonctionnement et de montrer comment le travail du CPAS évolue après les différentes crises traversées et comment l'avenir se profile. Le texte de présentation est disponible sur le site internet de la commune.

- **Rapport 2023 relatif aux synergies et aux économies d'échelle** : ce rapport dresse l'état des lieux des synergies entre la commune et le CPAS. Deux nouvelles synergies sont à relever. La première se rapporte à la mise à disposition

au CPAS d'un agent communal pour le service d'entretien du bâtiment du CPAS. Une autre synergie vient du Plan Habitat Permanent, auquel la commune a récemment adhéré. Ce plan permet de mobiliser du personnel pour accompagner les résidents du camping d'Alvaux à se reloger.

- **Etat d'avancement du Plan de Cohésion Sociale (PCS)** : un atelier logement sur les économies d'énergie journalières a été réalisé en collaboration avec la Régie de quartier de Chastre. En novembre, le PCS a pu collaborer avec le Conseil des Aînés et l'agent du logement de la Commune dans le cadre d'un atelier logement à destination des aînés (voir plus loin dans ce numéro). Enfin, 4 séances de cinéma ont également été programmées. Dans le cadre de l'intergénérationnel, une deuxième pièce de théâtre a vu le jour réunissant 20 personnes enfants et aînés.
- **Rapport de la présidente de la crèche communale Le Petit Favia** : la capacité d'accueil est de 18 places à temps plein, 34 enfants ont fréquenté le milieu d'accueil (8 enfants à temps plein et 26 enfants à temps partiel). Soulignons le projet important d'agrandissement de la crèche qui va passer de 18 à 35 places. Durant le période de travaux, les enfants seront accueillis au sein d'un bâtiment communal situé Place du Bia Bouquet.
- **Rapport de la présidente du Conseil consultatif des Aînés** : en 2023, le Conseil a assuré le suivi des projets antérieurs dont la publication du Walh'ainés et la poursuite du Midi des aînés (avec plus de 130 personnes en octobre, dont 30 de la Résidence du Nil...). Deux nouveaux projets ont été mis en œuvre : un recueil de témoignages « Entre souvenirs et avenir » - Les aînés de Walhain se racontent et parlent aux jeunes et la tenue d'un premier atelier Habitat des aînés, fin novembre, organisé à l'initiative du Conseil des aînés, avec Enéo, le Service logement et le CPAS via le PCS.



CONSEIL COMMUNAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

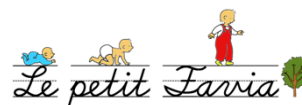
- **Démission de trois membres du Conseil communal à l'égard de leur groupe politique** : MM. les Conseillers Didier HAYET, Jean-Paul DELFORGE et Bénédicte DELVILLE-GRANGAGNAGE démissionnent du groupe Wal1 pour siéger comme Conseillers indépendants au sein du Conseil communal.
- Comme chaque année, un rapport sur la **situation de l'administration** durant l'année écoulée est présenté. Celui-ci est accessible sur le site de la Commune.
- **Budget ordinaire 2024 du CPAS** : les recettes de l'exercice propre sont de 3.732.405,01 € et les dépenses de 3.848.084,94 €. Le différentiel négatif entre les recettes et les dépenses est de -115.679,93 comblé par un prélèvement sur le fonds de réserves ordinaire du CPAS. La dotation communale s'élève à 1.392.016,29 €, c'est une des principales recettes du CPAS avec celle du Fonds spécial de l'aide sociale (65.052 €), les aides à l'emploi (141.527 €), les subsides des initiatives locales d'accueil pour les candidats réfugiés (220.000 €), les subsides du service de maintien à domicile (345.000 €) et les remboursements des revenus d'insertion (374.000 €).



Les principales dépenses sont les salaires en augmentation en raison des trois indexations prévues en 2024 ainsi que des renforts prévus en personnel, les aides sociales de tout type et le paiement des revenus d'insertion.

En ce qui concerne le budget extraordinaire, les dépenses principales sont liées au projet d'extension du bâtiment du CPAS ainsi qu'à la rénovation et l'amélioration énergétique des locaux. Ces dépenses seront financées soit par emprunts soit sur fonds propres.

- **Présentation du Budget communal 2024** (voir plus loin dans ce numéro).
- **Marché public d'extension de la crèche communale Le Petit Favia** : ce projet, *Le petit Favia* retenu dans le cadre du Plan Cigogne 2021-2026, permettra de passer de 18 à 35 places. Le montant estimé des travaux s'élève à 870.243,10 € TVAC avec un subside de la Région wallonne de 708.430,00 €. Le permis a été délivré en octobre 2023. Ce projet couplé à celui du CRFE sur le site des Cortils, va permettre de passer de 42 places d'accueil à 101 places sur notre commune.
- A l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année 2023, nous retrouvons également l'**ordre du jour de différentes assemblées générales d'intercommunales** : ISBW, Ecetia, InBW...



Budget communal 2024

Le budget initial 2024 approuvé par le Conseil communal est toujours marqué par la **forte inflation** que nous connaissons depuis le déclenchement de la crise économique provoquée par la guerre en Ukraine. Néanmoins, nous pouvons observer une certaine stabilisation de la progression des prévisions de recettes et de dépenses.

Au niveau des **dépenses ordinaires**, on constate une **diminution globale de 164.456,44 €**. Cependant, les conséquences de l'inflation se font toujours ressentir tant au niveau des dépenses de personnel, qu'en matière de fonctionnement mais également de transfert. Les **dépenses de personnel** connaissent ainsi une croissance de 5,41 %, en lien, pour l'essentiel, avec les indexations opérées en 2023 et les 2 indexations supplémentaires prévues par le Bureau fédéral du Plan en mai et décembre 2024.

Au niveau des **dépenses de fonctionnement**, malgré la révision à la baisse des crédits concernant les dépenses énergétiques, celles-ci demeurent particulièrement élevées par rapport aux montants consacrés à ces différents postes ces dernières années.



Au niveau des **dépenses de transfert**, les indexations consécutives impactent fortement les différentes dotations au CPAS, à la Zone de secours et à la Zone de Police. Cette dernière connaît une majoration importante (+ 20 %) afin de faire face aux décisions prises par le Fédéral visant à revaloriser le personnel sans qu'aucun moyen supplémentaire ne soit transféré par le Fédéral. **Le poids de la dette continue à diminuer**. Alors que les dépenses visant le remboursement de la dette représentaient 16,41% des dépenses ordinaires en 2018 (soit près d'1,250 millions €), elles ne représentent plus que 6,45 % des dépenses en 2024 (soit moins de 700.000 €), traduisant le travail réalisé en matière de **gestion active de la dette** et la **réduction du recours à l'emprunt**.

En ce qui concerne les recettes, le niveau de la **prévision des additionnels à l'IPP diminue par rapport à l'initial 2023**. Au niveau des recettes du **précompte immobilier**, en lien avec l'objectif de réduction progressive du taux d'additionnels fixé dans le cadre de la déclaration de politique communale, **une nouvelle diminution est opérée dans le cadre de l'exercice 2024, ramenant le taux en vigueur en 2018 de 2.500 centimes additionnels à 2.250 centimes additionnels, soit une réduction de 10 % du taux communal**.

Malgré ces fortes augmentations de dépenses en lien avec l'inflation importante vécue depuis plusieurs exercices, **l'équilibre**

budgétaire est atteint, tout en intégrant **une nouvelle diminution de la fiscalité communale**, grâce aux efforts importants réalisés depuis le début de la mandature tant au niveau des dépenses de personnel, de fonctionnement que des charges de la dette, le tout, en constituant, vu la nécessaire prudence budgétaire qui s'impose, des provisions importantes. Ces réserves permettront notamment d'assurer le financement d'**investissements importants** tant au niveau de notre **réseau de voiries**, qu'en matière d'amélioration, notamment au niveau de leur **efficacité énergétique**, de nos différents **bâtiments communaux**, tout en prévoyant les moyens nécessaires à la mise en œuvre de notre **Plan de lutte contre les inondations**.

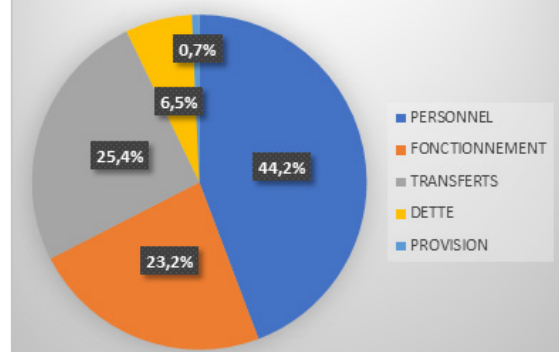




Chiffres clés

Total dépenses ordinaires : 10.478.375,81 €
 Boni ordinaire global : 925.857,47 €
 Total dépenses extraordinaires : 6.086.687,52 €
 Part subsidiée des investissements : 49 %
 Fonds de réserves fin 2024 : 1.692.940,35 €
 Provisions fin 2024 : 799.676,90 €

Dépenses ordinaires



Principaux projets d'investissement

Projets	Montant
Rénovation de la salle du Fenil	985.000,00 €
Travaux d'extension de la crèche du Petit Favia	890.000,00 €
Valorisation touristique du Vieux Château - Phase 2	742.701,17 €
Aménagement de la Place St Vincent (Cœur de Village)	730.000,00 €
Réalisation de ZIT/ZEC/Bassins d'orage	300.000,00 €
Honoraires projets de ZIT/ZEC/Bassins d'orage	225.000,00 €
Réfection de voiries diverses 2024	200.000,00 €
Réparation égouts Rue Malpas/Rue de la Commune	175.000,00 €
Acquisition de terrains/droits réels dans le cadre du Plan inondations	150.000,00 €
Abattage, élagage et plantations diverses	120.000,00 €
Trottoirs/Mobilité/Sécurité	100.000,00 €
Projet Wallonie Cyclable – Gestion des flaques et sécurisation	100.000,00 €
Etudes & travaux - Performance énergétique des bâtiments communaux	100.000,00 €
Entretien/réparation d'ouvrages d'art et curage	100.000,00 €

Le rapport détaillé relatif au budget 2024 est disponible sur notre site internet via le lien suivant : www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/finances-cultes-assurances/budget-communal

Quand auront lieu les prochaines élections ?

Les prochaines élections du Parlement européen, de la Chambre des Représentants et des Parlements de Région et de Communauté se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Les élections communales se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.

Comment s'inscrire en tant qu'électeur ?

- Pour les Belges en Belgique : les Belges (18+) qui sont inscrits dans les registres de la population d'une commune belge ne doivent pas s'inscrire pour les élections. Ils sont automatiquement inscrits sur la liste des électeurs pour toutes les élections.
- Pour les Belges de l'étranger : les Belges qui résident à l'étranger et sont inscrits dans les registres consulaires de la population doivent s'inscrire dans le poste consulaire de carrière afin de pouvoir participer aux élections. Plus d'informations auprès du SPF Affaires étrangères.
- Pour les Européens qui résident en Belgique : pour les élections européennes, les citoyens d'un état membre de l'UE qui sont inscrits dans les registres de la population d'une commune belge, peuvent s'inscrire sur la liste des électeurs pour les élections européennes. Pour les élections communales : les européens qui résident en Belgique peuvent, dans certains cas, également participer aux élections communales. Ils peuvent s'inscrire via www.inscription.elections.fgov.be.
- Pour les non Européens qui résident en Belgique : les non Européens qui résident en Belgique peuvent, dans certains cas, participer aux élections communales. Ils peuvent s'inscrire via www.inscription.elections.fgov.be.

Droit de vote pour les Belges de 16-18 ans

Les Belges entre 16 et 18 ans peuvent voter pour l'élection du Parlement européen.



Le 21 décembre 2023, la Chambre des représentants a adopté une loi visant à confirmer le vote des jeunes de 16 et 17 ans pour le Parlement européen. Les jeunes Belges ne doivent plus s'inscrire pour l'élection du Parlement européen. Ils figureront d'office sur la liste des électeurs. Cependant, le vote ne sera pas obligatoire pour ces jeunes.



Permanence communale d'aide à la déclaration fiscale

En vue de vous aider dans votre déclaration fiscale 2024, l'Administration communale vous invite à faire savoir, auprès du Service Population, si vous souhaitez une aide en présentiel.

Dans ce cas, merci de vous faire connaître soit en téléphonant au 010/65.56.56 ou en communiquant vos nom et adresse via [l'adresse population@walhain.be](mailto:population@walhain.be)

ATTENTION : La clôture des inscriptions se fera le jeudi 29 février 2024.

Atelier-débat sur l'habitat des aîné.es

Souvenez-vous... Nous avons annoncé dans le précédent Walh'infos un atelier-débat sur le thème « Rester dans sa maison ? Changer de lieu de vie ? », questions qui se posent quand on fait face, avec l'âge, à une grande maison un peu vide, pas souvent bien isolée, mal adaptée à de nouveaux besoins.

Cet atelier a eu lieu fin novembre dans la belle salle de la Forge de Perbais, à l'initiative du Conseil consultatif des aînés. Nous étions une trentaine de personnes, outre les organisateurs et les intervenants. Un nombre parfait pour une dynamique participative, avec à la clé une moisson de réflexions et de propositions récoltées avec enthousiasme.

Quelles sont les préoccupations de ces aînés, leurs attentes et envies pour l'avenir ? Difficile de résumer 3 heures de débat en une page vu la richesse des échanges. En voici quelques échos.

Les aspects humains, ce n'est pas étonnant, ont pris le pas dans les discussions : difficulté de faire le deuil du passé mais envie d'aller de l'avant, souci de veiller soi-même à son avenir mais aussi d'avoir l'accord des enfants, énergie pour changer son quotidien et tentation de reporter la décision.

Le lien social constitue à l'évidence un élément capital. Le must, c'est de pouvoir vivre dans un quartier solidaire, avec un conseil de quartier, des entraides et échanges entre habitants, d'être un membre actif de sa communauté.

L'environnement au sens large est un facteur déterminant pour le maintien de son autonomie. On parle ici mobilité, accessibilité, services et aides, commerces de proximité.

Et puis, **les questions très concrètes** : si l'on veut rester chez soi, et c'est le vœu de la plupart, comment aménager la maison, où prendre conseil ? Quitter, mais pour aller où ? Louer, acheter ?

On le voit, la décision de rester chez soi ou pas charrie de nombreuses réflexions et interrogations. Et au détour de celles-ci, on se rend compte qu'il s'agit surtout d'« habiter » un lieu où l'on se sent bien, dans un environnement stimulant. Et pas seulement d'être dans un « bon » logement.

On a évoqué pas mal de solutions. Les personnes intéressées trouveront des pistes concrètes ici : www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/logement/logement-des-aines



Et pour la suite ?

Cette première rencontre a permis de faire un état des lieux et le bilan est positif. Il s'agit maintenant d'aller plus loin...

Une deuxième rencontre aura lieu au printemps 2024.

Nous tenterons alors d'apporter des solutions concrètes aux difficultés exprimées et de proposer des accompagnements. Le Conseil des Aînés remercie les partenaires de cet événement : ENEO, le Service logement de la Commune et le Plan de cohésion sociale.



Cérémonie des mérites sportifs, culturels et du citoyen d'honneur 2023

La salle Les Boscailles était plus que bien remplie en ce 7 décembre 2023. Jour choisi pour mettre à l'honneur les méritants au niveau culturel et sportif, sans oublier le citoyen d'honneur. Au total, non moins de 14 personnes et six groupes étaient célébrés à l'issue de cette saison 2023.

Victorine impressionne l'assemblée

La cérémonie débutait d'abord avec les mérites culturels où se multipliaient les citoyens de l'entité dans autant de domaines que la musique, l'art ou encore l'écriture. Pour chaque méritant, un discours personnalisé était tenu par une des autorités. Marianne Lebrun (céramique), Laurence Legrand (écrivaine), Pierre (chef d'orchestre) et Francette (harpe) Bartholomée, Philippe Hodiamont (écrivain), Kusek (rap) ainsi que Pascal Courcelles (peinture) ont ainsi tous reçu leur mérite culturel. Au même titre que la jeune Victorine Meurice qui épatait l'assemblée avec un superbe morceau de violon, accompagnée au piano. Le tout à 13 ans seulement !



Entre exploits individuels et d'équipes

Côté sports, il y en avait pour tous les goûts ! C'est d'abord l'équipe de badminton de Walhain 87BC qui était mise à l'honneur avant de découvrir Sabine Vanderzwalmen et un de ses chiens qui concourent en canicross et "bikejoring" (quand le chien court devant le vélo). A 16 ans, Kilian Jaumotte était le sportif individuel le plus jeune et c'est en karaté qu'il évolue. Le football n'était bien sûr pas oublié avec le FC Walhain hommes au même titre que les dames qui font briller nos couleurs. En triathlon et duathlon, le jeune Martin Oldenhove rêve déjà de médailles olympiques après plusieurs exploits internationaux. La cérémonie s'enchaînait avec la très sympathique Pelote niloise qui a brillé en balle pelote bien sûr. Il était ensuite question de rallye de régularité avec Antoine Deschamps qui a amené la Belgique vers la victoire par équipe au réputé Rallye Monte-Carlo pour voitures électriques. Avec de nombreux jeunes présents, le Tennis de table de Tourinnes a multiplié les récompenses. Enfin, les vétérans du Foot de Tourinnes étaient également mis à l'honneur.



Merci Yves Bauwens ! Walhinois depuis 1973, Monsieur Bauwens a multiplié les initiatives au sein de la commune. En tant que membre du Comité des parents à l'initiative de la première garderie, pour son engagement sans faille au sein de l'ASBL "Les Amis du château de Walhain" ou encore en organisant le grand feu depuis de nombreuses années pour ne citer que ceux-là, la Commune a ainsi eu le privilège de remettre à Yves Bauwens le titre de Citoyen d'Honneur.

Un portrait détaillé de notre nouveau Citoyen d'honneur vous sera proposé dans notre prochain numéro.





Sport & Jeunesse



Je cours pour ma forme

Je Cours Pour Ma Forme - Go, go pour une nouvelle session de printemps !

Je cours pour ma forme, c'est un programme d'initiation à la course à pied où tout le monde est le bienvenu : hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors.

De plus, pas besoin d'être sportif, ni de savoir courir car la formation débute du niveau zéro ! Les objectifs du programme sont la santé et la convivialité ! 4 niveaux sont proposés, dans le respect du rythme de chacun : 0-5 km / 5-7 km / 8-10 km / 10-15 km.

Les séances se déroulent 1x par semaine, le lundi, pendant trois mois (de mars à mai 2024). Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité ! Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

La 1ère séance aura lieu **le lundi 11 mars 2024 à 18h30** à la salle « Les Cortils » - Rue des Cortils à Tourinnes-Saint-Lambert.

Les frais d'inscription s'élèvent à 30 € par participant. Inscription obligatoire via le formulaire en ligne disponible sur www.walhain.be. Informations : animation@walhain.be - 010/65.32.16 ou sur www.jecourspourmaforme.com



Je marche pour ma forme



Bonne nouvelle ! « Je marche pour ma Forme » arrive à Walhain !

« Je marche pour ma forme » est un programme de mise en condition physique par la marche à pied. Celui-ci peut être vu comme un programme d'entrée dans la pyramide « Je cours pour ma forme ».

Si vous souhaitez un niveau intermédiaire avant le 0-5km de JCPMF, vous refaire une santé (après une blessure par exemple), si vous ne courez plus ou pas mais que vous souhaitez rester dans la dynamique positive de santé, convivialité et progressivité, alors ce programme est pour vous !

Il s'organise également en session de 12 semaines au rythme d'une séance hebdomadaire, le jeudi, encadrée par un animateur.

N'hésitez à vous lancer dans l'aventure ! Rendez-vous **le jeudi 14 mars 2024 à 18h30** à la salle « Les Cortils » - Rue des Cortils à Tourinnes-Saint-Lambert.

Les frais d'inscription s'élèvent à 30 € par participant. Inscription obligatoire via le formulaire en ligne disponible sur www.walhain.be. Informations : animation@walhain.be - 010/65.32.16 ou sur www.jecourspourmaforme.com

CARNAVAL

de Venise

Plaine du Congé de Détente

Rejoins-nous pour une semaine captivante au Carnaval de Venise.

Tu auras l'occasion de fabriquer des masques, de confectionner ton déguisement, de réaliser une fresque et de créer des jeux festifs. Et pleins d'autres surprises...

Plonge dans l'esprit enjoué du carnaval et laisse libre cours à ton imagination. Sois prêt à vivre une expérience pleine de couleurs, de mystères et d'amusement. Bienvenue à la plaine !

Du 26 février au 1er mars 2024
de 9h00 à 16h30

École de Perbais

Grand Rue, 45 à 1457 Walhain

Garderie gratuite de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00
Tarif : 40 € par enfant - 30 € à partir du 3ème enfant

Infos et inscriptions :

www.walhain.be/plaines





Le programme « Naître et Grandir » de l'ONE propose des consultations pour enfants dans un lieu chaleureux, ouvert à tous les parents et destinées aux enfants de la naissance jusqu'à 6 ans. Vous y êtes accueillis par des bénévoles, un Partenaire Enfants-Parents de l'ONE et un médecin (généraliste ou pédiatre).

A Walhain, les consultations ont lieu 3 fois par mois, les premiers, troisièmes et quatrièmes mardis du mois (sauf exceptions) de 8h15 à 12h00 sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous pour la consultation et les inscriptions aux activités se fait par téléphone auprès de Aude GOTTIGNIES, infirmière ONE, au 0499/99.38.84. Participation est gratuite. Bienvenue à tous !

Adresse du local ONE : Rue Bourgmestre Gilisquet, 66 à 1457 Walhain

Bébés bulle d'air

Outre la consultation pour enfants et le dépistage visuel, l'ONE de Walhain propose différents ateliers tels que le massage pour bébé ou le portage en écharpe.

Un espace de rencontre, intitulé « **Bébés bulle d'air** » a également récemment vu le jour.

Ce lieu d'échange proposé aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants permet de réaliser une socialisation en douceur, pour les enfants de 0 à 3 ans.

Une bénévole vous accueille deux matinées par mois dans le local de l'ONE. Une occasion pour les jeunes parents (grands-parents ou personne proche) de se rencontrer et d'échanger leurs émotions et leurs expériences en faisant une pause en toute simplicité mais aussi de rompre l'isolement social vécu par certaines familles.

Inscription souhaitée au 0499/99.38.84.

Bienvenue à tous ! Au plaisir de vous y rencontrer !

Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates des ateliers « Bébés bulle d'air », se déroulant 2 lundis par mois de 9h30 à 12h00 :

- 8 et 22 janvier 2024
- 5 et 19 février 2024
- 11 et 25 mars 2024
- 8 et 22 avril 2024
- 6 et 20 mai 2024
- 10 et 24 juin 2024





Cohésion sociale



Noël autour du monde

Le vendredi avant Noël, l'Eglise partagée de Nil-Saint-Vincent accueillait la deuxième création théâtrale sur le thème de Noël du Plan de Cohésion Sociale. Désormais constituée de 20 jeunes et aînés, la jolie troupe a proposé plusieurs tableaux et de nombreuses interactions avec le public. La création originale voyageait des traditions du Congo à l'Australie, la Corée et Rio sans oublier Walhain dont les figurants reconstituaient de manière très originale la scène de la nativité. Pour percer les mystères de la célébration de Noël, le public était également mis au challenge entre chaque lieu à travers quizz, élaboration de boissons, blind test et autres jeux. Le tout animé par les personnages de Zébulon et Twisty interprétés par plusieurs comédiens.

Le plus gros projet de l'année pour le PCS

Cheffe de Projet du Plan de Cohésion Sociale, porté par le CPAS, Anne Delestienne (à gauche) avait un grand sourire durant toute la soirée : *"Mon premier objectif était d'abord que cette pièce de théâtre soit intergénérationnelle et autour du thème de Noël. Et pour écrire et mettre en scène, nous nous sommes directement bien trouvées avec Manuela Leone. Pourtant, ce n'était pas simple avec les nombreuses scènes et changements de costumes. Une nouvelle fois, je ne suis pas déçue par ce projet qui est mon plus gros de l'année et j'espère déjà qu'il y aura un prochain."*



Avec une artiste de Tourinnes-Saint-Lambert

Une nouvelle fois, c'est Manuela Leone (à droite) qui était l'alliée d'Anne pour cette deuxième édition : *"Cette année, je suis arrivée avec la thématique et on a échangé sur ce que chacun voulait faire : chanter, danser... Après cette première réunion, j'ai construit les tableaux dans lesquels les deux personnages principaux allaient passer. J'ai beaucoup lu sur les traditions dont toutes étaient vraies sauf une que les spectateurs auront peut-être reconnues. Un tout grand merci aux acteurs et à Anne, surtout du point de vue de la logistique."*





Marché de Noël des écoles communales

Enfance & Education

Le marché de Noël des écoles communales a eu lieu ce vendredi 15 décembre dernier.

Cette édition a été un vrai succès ! Les petits et les grands ont pu se balader à travers les étals des artisans locaux, déguster différents mets et apprécier les jolies décorations qui ornaient le square devant l'église Notre-Dame de Walhain.

Les enfants de chaque implantation ont préparé des petites capsules vidéo les mettant en scène autour de l'idée de Noël, ceci en relation avec le thème de l'année « L'école de Walhain fait son cinéma ». Ces vidéos ont été diffusées dans l'église afin que les parents puissent admirer leur travail...



Des hirondelles à Walhain ?

En août 2023, nous vous interrogeons sur la présence d'hirondelles et de nids d'hirondelles à Walhain.

Nous avons reçu de nombreuses réponses et notamment des personnes se signalant favorables à l'accueil de celles-ci.

Walhain compte deux espèces : des hirondelles de fenêtre et des hirondelles des rivières.

Un petit groupe de Walhinois s'est constitué avec le Service de l'environnement pour mener ce projet visant à favoriser l'accueil des hirondelles. La première étape décidée est de renforcer les populations existantes dans les fermes en ajoutant des nids pour les accueillir. En fonction de l'évolution, nous étendrons l'opération à d'autres sites.

Outre augmenter les nids, nous envisageons l'installation de bacs à boue et visons de préserver les coins de boue nécessaire à la construction des nids. Nous promovons aussi l'installation de planchettes sous les nids pour préserver les façades de maison. Enfin, la présence de bovins est évidemment un facteur propice à l'installation des hirondelles.

Si vous souhaitez participer à l'installation de nids ou simplement venir voir, **rendez-vous le dimanche 18 février 2024 après-midi.**

Inscrivez-vous via TWIST (via leur page Facebook) ou auprès du service Environnement par mail (environnement@walhain.be) ou par téléphone : 010/65.32.79.

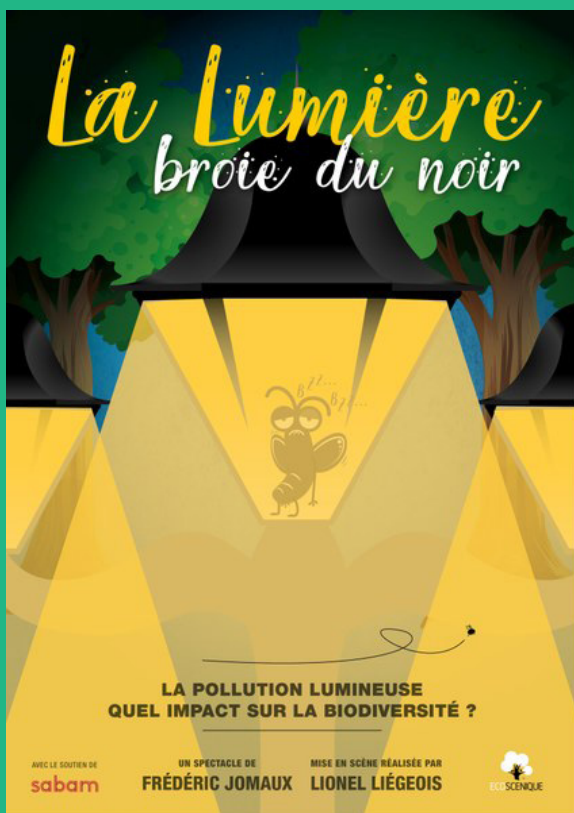




Environnement

Vers une sobriété lumineuse ? Pour une trame noire en Wallonie ?

Les animaux et les plantes, ainsi que l'homme, ont un rythme physiologique basé sur l'alternance Jour/Nuit. Celle-ci est appelée « synchroniseur » parce que de nombreuses fonctions biologiques sont déclenchées, voire réglées sur cette alternance Lumière/Obscurité. En ces longues nuits d'hiver, nous le ressentons dans notre corps, plus facilement fatigué, alors que la lumière de l'été nous donne la pêche. Outre la distinction entre animaux diurnes et nocturnes, il y a la lumière du jour et le ciel étoilé qui servent de repères pour la vie biologique. La pollution lumineuse générée par des points lumineux, par des halos et des couloirs éclairés opère de différentes manières, pas toujours perceptibles par l'homme. Certains animaux captent la lumière différemment de nous, êtres humains. Ainsi, par exemple, la bande éclairée par nos lampadaires le long des routes constitue pour eux un écran qu'ils ne franchissent pas. Leur territoire est, de ce fait, rétréci par ces écrans les empêchant de rejoindre des zones d'alimentation ou leurs congénères pour se reproduire.



Pour mieux comprendre, venez assister au spectacle « La lumière broie du noir » (le jeudi 22 février 2024 à 20h00 au Centre culturel Emile Jadinon à Nil-Saint-Vincent) qui explique avec humour et poésie les impacts de la lumière artificielle durant la nuit : la faune et la flore, la santé humaine (qualité du sommeil) y sont abordés.

Durant ce seul-en-scène un électricien parle de sa rencontre avec une étoile. Tout en réparant un réverbère il va raconter l'histoire d'une luciole invisible, d'un arbre qui a recouvert une ville, d'amoureux perdus dans une brume étrange ou encore d'une tornade d'insectes qui dévaste tout. Chaque histoire, à mi-chemin entre le conte et le fantastique, raconte les effets de la lumière artificielle sur la biodiversité et le manque d'accessibilité du ciel étoilé.

Pour y assister, inscrivez-vous auprès du service Environnement (010/65.32.79 ou environnement@walhain.be).
Entrée gratuite. Inscription obligatoire.

Création d'une zone d'immersion temporaire éco-intégrée sur le Nil au Pré d'Auffe

Le 14 décembre dernier, le Gouvernement wallon a décidé de soutenir notre projet de création d'une zone d'immersion temporaire sur le Nil au Pré d'Auffe en octroyant un subside de 1.742.364 € pour garantir sa mise en œuvre. Le projet combine astucieusement la protection contre les inondations et la préservation du Pré d'Auffe pour les oiseaux



migrateurs et autres faune et flore de ce site particulier et historique. La Commune a rassemblé les forces vives engagées et concernées par ce projet : citoyens walhinois, Province (gestionnaire du Nil à Spêche), Contrat de Rivière Dyle-Gette et Natagora. Ensemble, ils ont répondu à l'appel à projet « Résilience - Climat - Biodiversité » de la Région wallonne. La Ministre de l'Environnement et de la Nature a sélectionné ce projet : « La nature est notre meilleure alliée pour atténuer les phénomènes extrêmes liés aux dérèglements climatiques, comme les inondations ou les sécheresses. En plus d'offrir des solutions concrètes en termes de lutte contre les inondations, ces aménagements ont un impact positif sur le maillage écologique et la qualité des masses d'eau ». Ce projet constitue un des projets majeurs de la stratégie de lutte contre les inondations mise au point par la Commune de Walhain. Il avait besoin d'être confirmé par une étude hydrologique que la Province a menée sur l'ensemble des bassins versants du Nil, de la Houssière et de l'Orne. Natagora et plusieurs Walhinois avaient mis en évidence l'intérêt de préserver la zone humide du Pré d'Auffe. C'est donc spontanément que ces partenaires ont répondu à l'invitation du Service de l'Environnement de Walhain à se réunir et à collaborer pour concevoir et mettre en place ce projet. La capacité de rétention d'eau naturelle du site va être renforcée par une digue (talus naturel), protégeant ainsi les habitants de

Spêche. Par la régulation du cours d'eau, cette zone d'immersion temporaire dans le lit majeur du Nil en amont de la Rue de Spêche et de la Forrière de Mousty jusqu'à la E411 pourra retenir jusqu'à plus de 100.000 m³ d'eau, participant à la protection de l'aval des inondations par débordement (jusqu'à Mont-Saint-Guibert). D'autres sites sont actuellement à l'étude en amont du Pré d'Auffe à l'initiative de la Commune de Walhain dont la stratégie repose sur une multiplication des aménagements le long du Nil et de ses affluents afin de réduire le risque d'inondation. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces différents projets dans nos prochains numéros.



Au Pré d'Auffe, aux abords du Nil, le pré humide déjà dessiné sur les cartes de Ferraris, soit depuis 1778, va être restauré pour protéger une flore spécifique nourrissant les oiseaux, dont certaines espèces se raréfient, renforçant ainsi de façon naturelle une halte importante pour les oiseaux migrants. L'objectif est d'y aménager un observatoire permettant d'observer les oiseaux sans les déranger et de sensibiliser adultes et enfants.



Distribution d'arbres aux citoyens à l'occasion de la Journée de l'Arbre

Rien n'arrête les Walhinois, même pas la météo pourtant bien maussade du samedi 25 novembre 2023 dernier. Il faut dire que l'initiative avait de quoi séduire, puisque à l'occasion de la journée de l'arbre avait lieu la traditionnelle distribution d'arbres ou de petits fruitiers, sous le préau de l'école communale Andrée Geulen-Herscovici.



Bien avant l'ouverture de la grille, quelques irréductibles étaient déjà présents pour recevoir jusqu'à quatre petits fruitiers. Coordinatrice de cette journée, Christine Fouarge, éco-conseillère de la Commune a opté pour de petits fruitiers, car tout le monde n'a pas forcément un grand jardin. Ainsi, il y en a pour tout le monde dans cette action qui tient à cœur des autorités qui, cette année, bénéficient d'un subside régional pour la distribution. Mais par le passé, même sur fonds propres, Walhain a proposé cette action à ses habitants. Au total, 544 arbres dont 400 petits fruitiers, étaient

disponibles. Ce sont les poiriers, pruniers et pommiers qui ont connu le plus vif succès, puisqu'en moins de trente minutes, le stock disponible avait trouvé preneur. Les cerisiers ont à peine tenu plus longtemps, preuve en est que les classiques sont des valeurs sûres aux yeux du grand public, et surtout les arbres qui vont produire des fruits qu'ils pourront manger. Les deux derniers cerisiers faisant d'ailleurs un papa heureux. Il a testé une cueillette de cerises avec ses enfants dernièrement : ils ont adoré, terminant celle-ci rouge de la tête aux pieds ! Alors, pouvoir avoir des cerises dans leur jardin...

Tous les arbres ont été distribués et les quelques cassis restants s'en iront embellir les espaces publics de la commune ! Une certitude, les bénévoles mobilisés pour l'occasion ont été très sollicités, avec de multiples questions, mais souvent les mêmes : quand planter, où positionner les arbres, à quel moment les tailler... Que ce soit Potawal, les guides composteurs, Twist, des ambassadeurs de la propreté ou tout simplement des passionnés, tous ont assuré avec un bel engouement pour les stands d'information sur le compostage, ou comment bien gérer son jardin, favoriser les pollinisateurs, ainsi que les bourses d'échange de graines et autres. Pour une bonne partie du public, la

présence à cette journée n'est pas une première. Ils sont en effet très nombreux à revenir pour étoffer et agrémenter leur jardin. Nicolas est d'ailleurs venu en famille, accompagné de Frank, son voisin, pour le conseiller. Le jardin de la famille est saturé, avec pas mal de fruitiers, de quoi donner l'envie à Frank de faire pareil chez lui. Mais pas spécialement, il est heureux de pouvoir compter sur Nicolas pour lui recommander un prunier autofertile. Les gens n'y pensent pas toujours, mais pour certaines espèces, sans un second arbre, les fruits ne pousseront pas. Mais ici, avec un prunier bleu de Belgique, pas d'inquiétude, Frank aura bientôt ses prunes !

Au terme de cette matinée dans la bonne humeur, gageons que, entre deux éclaircies ou non, plus de 500 arbres ont été plantés dans les jardins walhinois, qui d'année en année, s'étoffent grâce à cette action.

Distribution d'un arbre pour chaque **nouveau-né** de l'année

En cette journée de distribution des arbres, une autre initiative a été appréciée à sa juste valeur. Dans la salle du Conseil communal, le Collège communal accueillait les familles de nouveau-né qui en avaient fait la demande, pour leur offrir un pêcher.

Plus de 25 familles ont répondu favorablement à la proposition. Cette variété a l'avantage de bien convenir au climat belge et puis, il y a une symbolique non négligeable puisque le pêcher symbolise la longévité. Un arbre qui grandira avec l'enfant, qui pourra donc suivre son évolution.



Aurore, 'grande' sœur d'Anouk, avait eu son arbre voici quelques années, elle était là avec ses parents pour poursuivre la bonne habitude. Du haut de ses 10 mois, Léon était ravi de tenir debout pour prendre lui aussi possession de son arbre.

Le service environnement n'a pas manqué de donner les précieux conseils quant à la plantation qui peut être immédiate, puisque nous sommes à la bonne période. Et surtout, il y a lieu de bien veiller à ce que celui-ci soit bien exposé au soleil, ce qui favorisera son bien-être. Par contre, mieux vaut prévenir, pour obtenir des pêches, il est fort probable qu'il sera nécessaire d'attendre quatre à cinq ans, même si l'an dernier, un pêcher walhinois a produit des fruits dès sa première année, ce qui est toutefois exceptionnel. C'est la cinquième année consécutive que la Commune accueille ainsi les nouveau-nés de son territoire et ce, sur fond propres.

Plant'Action d'une haie-fascine à Perbais avec



La lutte contre les inondations n'est pas un vain mot et passe par une série d'actions. Durant cette même journée de l'arbre, la commune organisait pour la quatrième fois une grande Plant'Action de haies, avec la collaboration efficace de TWist Walhain en Transition.

Cette année, c'est l'ancien site de captage à Perbais qui en a bénéficié. Le lieu choisi n'était pas anodin puisqu'il recueille les eaux et coulées en provenance d'Ernage mais aussi de la Nationale 4 et c'est là que naît le Ry de Perbais. Des aménagements ont déjà été réalisés par le passé et cette fois, la plantation d'une haie-fascine avec 160 plants fournis par la Province pourra jouer son rôle à l'avenir. La mesure est prévue pour du long terme puisque, si une simple fascine a une durée de vie de 5 à 10 ans, la haie-fascine dure quant à elle bien plus longtemps, en gardant son efficacité ! Qui plus est, la haie-fascine contribue quelque peu à la biodiversité. Plantés serrés et sur un double rang, les plants seront recépés pour drageonner et ainsi filtrer les eaux de ruissellement.



Tout un chacun peut faire pareil chez lui. Du côté de TWist Walhain en Transition, on est ravi de l'initiative. La Commune a apporté les plants après avoir sélectionné l'endroit, en accord avec l'agriculteur. Il ne restait plus qu'à TWist de mobiliser ses membres. La météo n'a en tout cas pas refroidi les irréductibles.

Méthodiquement, les plants ont trouvé leur place, tantôt en quinconce, tantôt en ligne, en alternant les espèces pour éviter qu'en cas de maladie d'un plant, toute la haie soit malade... Fusain d'Europe, troène commun - ou ligustrum -, viorne aubier, autant d'espèces qui ont trouvé leur place sur le site. Une seconde implantation rue du Bois de Buis verra la création d'une haie ornementale prochainement avec 80 plants d'autres espèces également fournis par la Province du Brabant wallon.

Une bien belle action grâce à une excellente collaboration entre la commune et les citoyens.

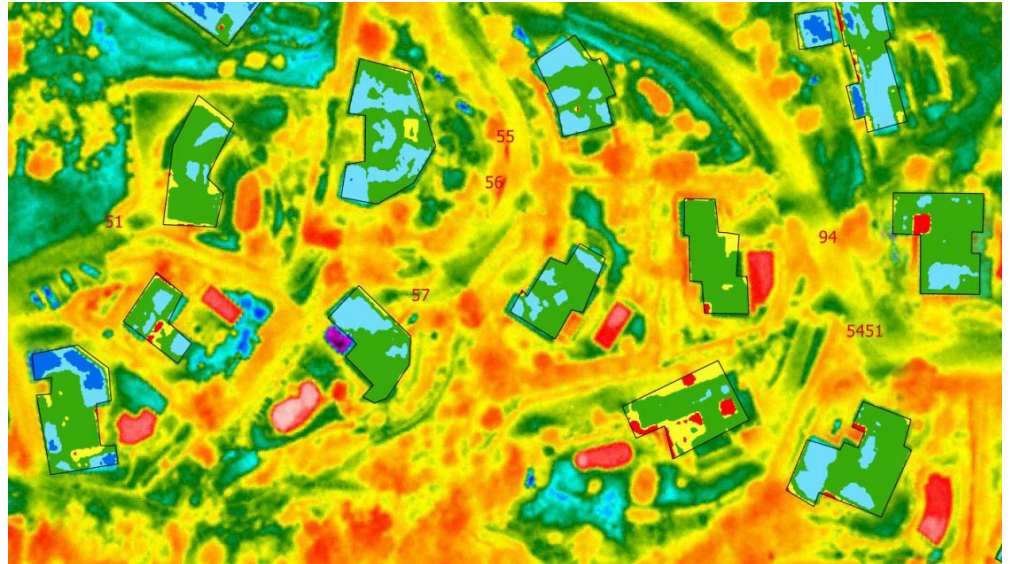
Thermographie aérienne

Restitution des données aux citoyens

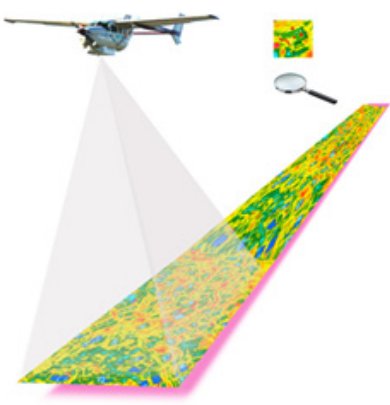
Pour rappel, à l'initiative d'In BW et dans le cadre du Plan d'Action Energie-Climat, un survol des communes du Brabant wallon a été organisé en février 2023 en vue de réaliser une thermographie aérienne. L'objectif visé est de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'isolation des bâtiments en fournissant un diagnostic des déperditions thermiques par les toitures de l'ensemble des bâtiments.

Les données ainsi récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur. Réalisée en hiver, la thermographie permet d'évaluer les zones les plus froides et les plus chaudes des toitures des maisons, et d'ainsi déceler une isolation insuffisante ou défective de la toiture ou encore des ponts thermiques invisibles à l'œil nu.

Les données de cette étude sont désormais accessibles pour le territoire de Walhain. Afin de respecter le règlement sur la protection des données, l'administration communale ne restituera les résultats que sur demande, soit par mail, soit par prise de rendez-vous individuel lors de permanences qui se tiendront dans le courant du mois de février. Les résultats ne pourront toutefois être communiqués que sur présentation de preuves d'identité et de propriété du bien.



Retrouvez toutes les informations sur cette opération sur notre site internet ou en contactant notre service énergie-climat via energie@walhain.be ou 010/65.32.71. Les dates des permanences seront communiquées dans nos différents médias, n'hésitez pas à vous abonner à notre newsletter hebdomadaire pour ne manquer aucune actualité.



Qu'est-ce qu'une thermographie aérienne ?

La thermographie infrarouge est la discipline qui permet de mesurer, à distance et sans contact, la température d'un objet cible à partir de ses émissions infrarouges. Les données ainsi récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur.

Réalisée en hiver, la thermographie aérienne permet d'évaluer les zones les plus froides et les plus chaudes des toitures des maisons, et d'ainsi déceler une isolation insuffisante ou défective de la toiture ou encore des ponts thermiques invisibles à l'œil nu.

Envie d'aller plus loin ?

Nous vous rappelons que tous les Walhinois peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit dans le cadre de l'opération Rénov'Énergie. Profitez-en pour concrétiser vos travaux, économiser de l'énergie et améliorer votre confort au quotidien !



Le « Plan trottoirs » : vision, réalisations et obligations de trottoirs

Il est primordial, dans nos villages, de disposer un réseau de trottoirs qui assure la sécurité du piéton. Afin d'avoir une vision globale de la situation, le Collège communal a mandaté le bureau d'étude ICEDD afin que celui-ci réalise un « Plan trottoirs ».

L'objectif est d'analyser les trottoirs existants au centre des villages et de déterminer les améliorations à y apporter. Tous les pôles d'intérêt (écoles, centre sportif, commerces, arrêts de bus, etc.) ont été relevés et pondérés.

Cette étape a permis d'identifier les périmètres d'action, les lieux où il est particulièrement intéressant d'avoir des trottoirs de qualité. Pour encourager la marche à pied pour les petits trajets du quotidien (aller à la pharmacie, se rendre à l'école, aller chez des voisins ou à la fête de village) et sécuriser les piétons, une étude approfondie de l'état des trottoirs existants, des tronçons sans trottoirs, des trottoirs trop étroits et manquants d'équipements a été également menée.

Afin d'identifier les axes prioritaires à aménager en faveur des piétons, trois critères ont été utilisés :

- État des trottoirs
- Hiérarchie du réseau routier
- Vitesse de circulation autorisée

Suite à ces analyses, la commune va établir un calendrier jusqu'en 2030 pour améliorer progressivement l'état des trottoirs de nos centres de villages.

Actuellement, le bureau d'étude effectue une analyse plus approfondie sur deux tronçons qui seront prioritaire en 2024 : une partie de la rue du Centre à Walhain et la rue Saint-Martin à Nil-Saint-Vincent. Le Collège communal a également consacré une partie du budget 2023 à la création de trottoirs.

Le choix s'est porté sur des voiries où le trottoir est discontinu, la sécurisation de cheminement scolaire ou la création de petits tronçons manquants.

Les tronçons concernés par le budget mobilisé en 2023 se situent rue Le Géronsart, rue du Maïeur, rue Hautbiermont et rue Saint-Martin.

Agenda



Balades A vot'Sentiers

A vos calendriers !

Le groupe sentiers de Walhain, A vot' Sentier, vous invite à ses balades saisonnières de 2024 fixées au 23/03, 25/05, 21/09 et 16/11.

Nous poursuivrons l'exploration des sentiers de Walhain et des communes voisines, en compagnie d'un guide ou sur un thème. Toute nouvelle idée est la bienvenue et sera exploitée dans la mesure du possible.

Infos : Béatrice Tacq 0471/90.04.16



8 février Après-midi Jeux de société

Ces après-midis sont destinés à tout public et en particulier aux ainé(e)s. Tout le monde peut y trouver son bonheur dans une ambiance chaleureuse.

Rendez-vous les 8 février, 14 mars, 11 avril et 13 juin 2024 dans la salle Sainte-Anne au CPAS - Rue Chapelle Sainte-Anne, 12. Ces jeux sont organisés en collaboration avec « Enjeux! de société » et le Conseil consultatif des Aînés.



8 février Conférences EsP'R

L'Unité Pastorale de Chastre organise des conférences pour aborder des questions actuelles en invitant des conférenciers experts en leur matière. Celles-ci se tiennent à la Forge à Perbais. Prochaines rencontres : « Science et foi » le jeudi 8 février et « Du cycle du serpent à l'empire du silence » le jeudi 11 avril 2024.

Infos : up-chastre.be/espr



17 février Concert Jean-François David chante Johnny

La bibliothèque publique de Perbais organise à la Forge un concert « Jean-François David chante Johnny », le 17 février 2024 à 20 heures, à l'honneur des chansons de Johnny Halliday mais aussi d'autres chanteurs des années 70 et 80. PAF : 12€ - prévente 10 €. A 19 heures, une assiette campagnarde vous est proposée sur réservation.

Infos et réservations : Patricia De Winter (0474/89.48.52) - biblioperbais@gmail.com



23 mars Grand Feu de Walhain

Retour du Grand Feu de Walhain ! Après trois années d'interruption suite au Covid, le Grand Feu de Walhain est à nouveau organisé cette année. Au programme : 20h00 : Place de l'Eglise : Débusquement du Bonhomme Hiver dans le clocher de l'Eglise. 20h15 : Cortège au Flambeaux vers le Château de Walhain. 20h30 : Mise à Feu du bûcher et illumination des Ruines. 22h00 : Feu d'Artifice. Bar et petite restauration.



WANITOU dévoile son programme pour 2024 :

25 février Dîner et thé-dansant des aînés

3 mars Marche ADEPS

10 mars Bourse aux jouets - vêtement - matériel de puériculture

22, 23, 24 mars Week-end dégustation bières Trappistes

28 avril Rallye des ancêtres

12 mai Petits déjeuners à domicile pour la fête des mères

30 juin Concentration de Vieux tracteurs

25 août 6ème grande brocante

17 novembre 3ème jogging de Saint-Paul

Plus d'informations : Jacqueline Kekenbosch au 0474/3738.45.



Cabaret « Chez Émile »
Place Saint-Vincent, 1
1457 Nil-Saint-Vincent

Agenda



26 janvier 2024 - TIBIDI

Elles prennent grand soin à trouver l'accent qui sonne juste, un phrasé soigné. Le tout avec un humour insolent, qui les pousse à trouver pour chaque morceau une nouvelle harmonie décalée, détonante.

19h30 : Ouverture des portes et du bar - 20h30 : Concert

PAF : 10 € - Pas de réservation



23 février 2024 - DUPLEX

DUPLEX c'est la rencontre de 2 générations et de 2 univers musicaux différents qui au départ n'étaient pas forcément appelés à se croiser un jour : Didier Laloy (accordéon diatonique) et Damien Chierici (violin). Ils fusionnent leurs influences saupoudrées de world, d'electro-pop et d'ambiances cinématographiques.

19h30 : Ouverture des portes et du bar - 20h30 : Concert

PAF : 10 € - Pas de réservation



25 février 2024 - Le P'tit Émile : OMNIBUS - Spectacle pour enfants

Omnibus, c'est un quatuor voyageur qui embarque dans son aventure un public ravi de boucler avec lui ses valises. En route pour un périple musical plein de surprises, au fil des rails et parfois des chemins de traverse !

Omnibus invite à bouger, à danser, à découvrir.

15h00 : Ouverture des portes et du bar - 15h30 : Concert

PAF : enfants : 6 € - adultes : 10 € - Pas de réservation

Abonnez-vous à la newsletter
hebdomadaire de Walhain !

Rendez-vous sur www.walhain.be



Retrouvez Walhain et son application sur
Google Play et dans l'AppStore

Installez-la via :



GOOGLE PLAY (Android)



APP STORE (iPhones)



Depuis janvier 2023, Walhain fait partie des quelques 28 communes précurseurs à prendre part à la **Stratégie wallonne de Développement Durable**.

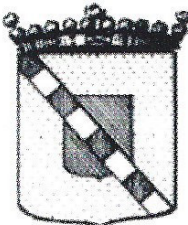
Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Il s'agit d'un programme mondial, initié par l'ONU, et qui vise à permettre « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Pour ce faire, 17 **Objectifs de Développement Durable** ont été mis en place. Vous saurez tout en allant sur : sdgs.be

A partir de maintenant, vous trouverez dans nos communications les liens établis entre tous nos projets et ces objectifs auxquels nous contribuons donc activement.

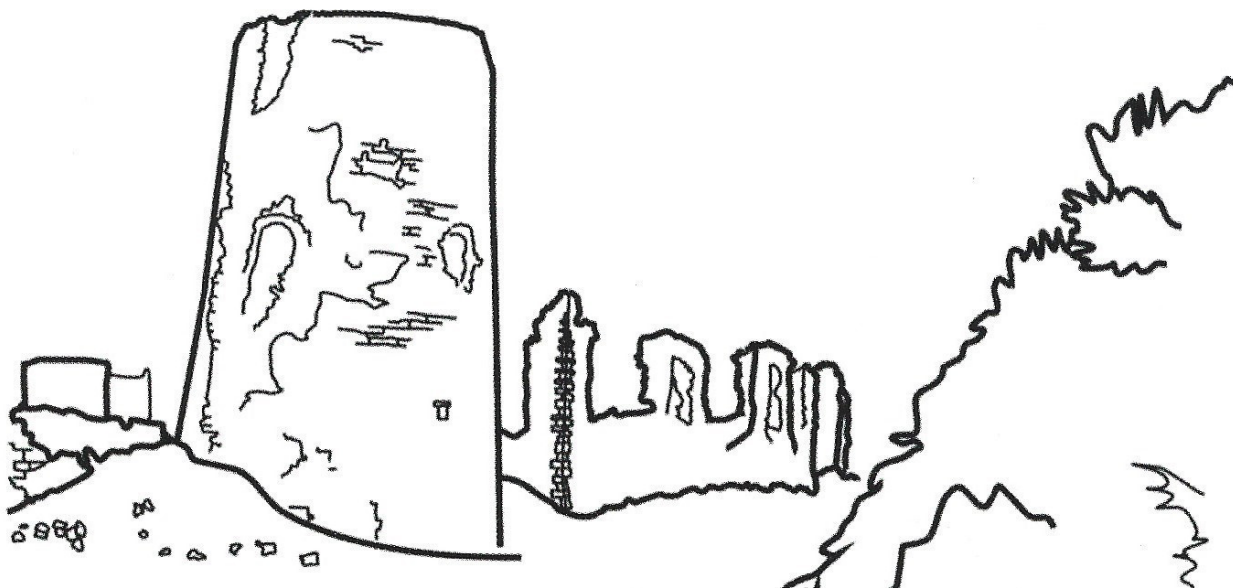
Ceux-ci sont représentés par de petites icônes présentes en haut de page.

Plus de détails sur notre feuille de route sur : www.walhain.be/ma-commune/administration-communale/developpement-durable



CHATEAU DE WALHAIN

SAMEDI 23 MARS



36^{ème} GRAND FEU

- 20H00: **PLACE DE L' EGLISE**
DISTRIBUTION DE FLAMBEAUX AUX ENFANTS
DEBUSQUEMENT DU BONHOMME HIVER
CORTEGES AUX FLAMBEAUX
SONNEURS DE COR
- 20H30: **CHATEAU DE WALHAIN**
MISE A FEU DU BUCHER
- 22H00: FEU D'ARTIFICE

PETITE RESTAURATION
ILLUMINATION DES RUINES
ENTREE GRATUITE



AVEC LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE WALHAIN



Retrouvez-nous
sur Facebook
« Grand-feu de Walhain »



Les organisateurs rappellent que les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable, et déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Editeur responsable: Yves Bauwens - rue de l'Amende 30 - 1457 Walhain